

Résolution sur la situation en Haïti

Antananarivo (Madagascar) | 9-12 juillet 2016

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Antananarivo (Madagascar) du 9 au 12 juillet 2016, sur proposition de la Commission politique,

- RAPPELLE** que le cycle électoral en cours en Haïti constitue une étape significative dans le processus de consolidation de la démocratie et de la sortie de crise, dans un contexte encore marqué par les souffrances consécutives au séisme historique du 12 janvier 2010 ;
- DÉPLORE** les irrégularités soulevées par les observateurs internationaux lors du premier tour des élections législatives du 9 août 2015, notamment l'ouverture retardée de la majorité des bureaux de vote, la fermeture de certains d'entre eux à la suite d'incidents violents, ainsi que le faible taux de participation;
- SALUE** la tenue du second tour des élections législatives et municipales, et du premier tour de la présidentielle, le 25 octobre 2015, ainsi que le taux de participation plus élevé ;
- PRÉOCCUPÉE** néanmoins par les conclusions du rapport de la Commission indépendante électorale qui soutient que le scrutin du 25 octobre a aussi été entaché d'irrégularités, ainsi que par les manifestations, parfois violentes, qui ont suivi l'annonce des résultats ;
- SALUE** la prise de fonction, le 11 janvier dernier, des députés et sénateurs nouvellement élus et la reprise des travaux parlementaires après un an d'arrêt forcé ;
- DÉPLORE** toutefois qu'à cette date aucune femme ne soit recensée parmi les 116 élus en fonction ;
- PRÉOCCUPÉE** par la multiplication des actes de violence qui ont conduit au report du second tour de l'élection présidentielle et des législatives partielles initialement prévues le 27 décembre puis le 24 janvier et qui n'ont toujours pas été tenues ;
- SALUE** la signature de l'accord tripartite entre le président sortant et les présidents du Sénat et de la Chambre des députés qui a permis la nomination du président intérimaire, M. Jocelerme Privert jusqu'au 14 juin 2016 ;
- SALUE** la nomination d'Enex Jean-Charles en qualité de premier ministre et le vote d'approbation du parlement haïtien le 24 mars 2016 ;

- SE RÉJOUIT** de la reconstitution du Conseil électoral provisoire (CEP);
- S'INQUIÈTE** de l'incertitude politique et du vide institutionnel créé par la fin du mandat du président provisoire Jocelerme Privert le 14 juin 2016 et du délai important avant l'élection d'un prochain président, le second tour de l'élection présidentielle étant prévu pour janvier 2017;
- APPELLE** au dialogue et à la retenue de l'ensemble des acteurs haïtiens;
- DEMANDE** au Parlement haïtien d'adopter rapidement une solution viable pour la gouvernance temporaire d'ici l'élection d'un nouveau président afin de mettre fin à l'instabilité politique;
- RAPPELLE** son soutien au peuple haïtien et sa disponibilité à mettre en œuvre des actions de coopération destinées au renforcement du Parlement bicaméral haïtien dès lors que le processus électoral aura été conduit à son terme.

